



**Journée mondiale de la santé du 7 avril 2017:
Les Institutions de la Coiffure intensifient leurs actions de prévention santé !**

La profession de la Coiffure, à l'initiative de ses partenaires et avec les Institutions de la Coiffure, renforce ses opérations de prévention santé en direction des élèves de la coiffure et des coiffeurs. L'objectif est de garantir la santé et le bien-être des salariés dans les salons.

Les Institutions de la Coiffure mènent cette opération avec l'ACMS Ile de France, Association interprofessionnelle des Centres Médicaux et Sociaux de santé au travail, ayant compétence dans la plus grande région française.

Une campagne de prévention renforcée pour une santé durable

Depuis plusieurs années, les Institutions de la Coiffure se mobilisent, en partenariat avec l'Assurance Maladie – Risques professionnels, pour prévenir des risques et maladies liés à la profession. Leur travail conjoint s'est notamment traduit par le développement d'une aide favorisant l'achat d'équipements ergonomiques. Cette année, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé et afin de poursuivre ces campagnes de prévention, les Institutions de la Coiffure diffusent des supports d'information destinés aux étudiants et professionnels de la coiffure. L'objectif est de :

- Sensibiliser aux problèmes de santé rencontrés dans le métier de coiffeur,
- Inciter à adopter des comportements et postures adaptés à l'exercice du métier,
- Promouvoir un environnement sain dans le cadre des actions et du label « Développement durable, mon coiffeur s'engage » dans la profession.

Des outils d'information et de sensibilisation sur la santé et la nutrition

Afin d'apporter des solutions efficaces et durables permettant de limiter les risques et maladies professionnels, les Institutions de la Coiffure mettent à disposition des kits d'information attractifs sur les thèmes de la santé, la nutrition et le développement durable.



Pour une meilleure santé au travail et dans la vie quotidienne, ces outils remis aux élèves de la coiffure et aux personnels des salons donnent des conseils pratiques et des informations détaillées sur :

- L'utilisation de matériel ergonomique,



INSTITUTIONS DE LA COIFFURE

- La prévention des risques liés aux allergies respiratoires et cutanées, celle des troubles musculo-squelettiques (TMS), etc.,
- L'hygiène de vie au quotidien à travers les règles d'équilibre alimentaire, les besoins nutritionnels et l'activité physique,
- La préservation de l'environnement et de manière générale, le concept de développement durable.

A travers leur mobilisation, les Institutions de la Coiffure, apportent les « clés » pour favoriser une santé durable.

DOSSIERS DE PRESSE « AIDE PRÉCISÉO » ET « DEVELOPPEMENT DURABLE » DISPONIBLES SUR DEMANDE

➤ **Informations complémentaires :** www.moncoiffeursengage.com

A propos des Institutions de la Coiffure :

Membres du groupe AG2R LA MONDIALE, les Institutions de la Coiffure sont le premier acteur de la protection sociale de ce secteur. Nées de la volonté commune des salariés et des employeurs de la profession, elles sont gérées à parité par leurs représentants à travers leurs organisations. Elles regroupent les trois régimes sociaux destinés aux professionnels salariés de la coiffure : la prévoyance, les frais de santé et la retraite. En continuité de ses actions et fidèles à ses valeurs, les Institutions de la Coiffure mettent en place diverses opérations afin d'inciter à agir en éco-citoyen et à prendre en compte les problématiques économiques, sociales et environnementales liées au développement durable, au travail comme au quotidien.

A propos de l'ACMS :

Créée le 9 mai 1945, l'ACMS est un service interentreprises de santé au travail qui intervient sur les huit départements d'Île-de-France. Il dispose d'une centaine de centres médicaux (fixes et mobiles), organisés en 45 secteurs, à proximité de ses adhérents. Avec ses 1 000 collaborateurs, dont 750 préventeurs, elle assure le suivi de près d'un million de salariés répartis dans 70 000 lieux de travail, dont les trois-quarts comptent moins de dix salariés. La plupart des activités sont représentées : commerce, services aux entreprises, assurance, finance, immobilier, santé-social, industrie, nucléaire, transport et logistique...

Contacts presse

Les Institutions de la Coiffure

Marie-Claude GESLIN

Tél : 01 76 60 95 07

Mail : marieclaude.geslin@ag2rlamondiale.com

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Teninsy SAVANE

Tél : 01 58 22 21 15

Mail : t.savane@auvray-associes.com